



Montreuil, le 24 octobre 2014

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la
Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

Objet : Préavis de grève pour le 4 novembre 2014

Madame la Ministre,

La CGT a décidé d'appeler à une journée d'action le 4 novembre 2014 pour les salariés des transports et des infrastructures, dans laquelle la Fédération CGT des Services publics s'inscrit pleinement.

Depuis plusieurs mois, les conflits se multiplient dans les transports comme à la SNCF, dans les transports urbains, dans le maritime, dans l'aérien et l'aéroportuaire, le fluvial et les routes. Ces luttes ont pour dénominateur commun les salaires, l'emploi, les conditions de travail et la pénibilité, et sont portées par des enjeux de service public et d'aménagement du territoire.

Tous les secteurs du transport sont touchés par la politique d'austérité, dont les maîtres-mots sont « compétitivité », « concurrence », « coût du travail ».

Alors que les enjeux environnementaux et sociaux liés aux transports sont cruciaux et auraient dû être pris en compte dans la Loi transition énergétique, ce qui est loin d'être le cas, l'État a fait adopter la réforme ferroviaire qui fragilise encore plus l'entreprise nationale SNCF. Il poursuit la mise en œuvre de la réforme territoriale sans consultation de la population alors qu'elle aura de lourdes conséquences sur l'organisation des transports sur le territoire et sur les conditions de travail et de rémunération des agents qui seront transférés.

Non seulement l'État continue de se désinvestir de certaines missions comme les Parcs et les transfère aux collectivités, mais dans le même temps il reste sourd à l'exigence croissante d'une autre politique pour sortir le pays de la crise et poursuit les restrictions budgétaires avec 11 milliards de coupes pour les services publics territoriaux.

Si l'on ajoute à cela le gel forcené du point d'indice des fonctionnaires et les 2 milliards supplémentaires d'amputations sur la Sécurité sociale, qui vont engendrer une perte de pouvoir d'achat par l'augmentation des tarifications, les personnels ont toutes les raisons de s'inquiéter pour l'avenir du service public des routes, le maintien des effectifs, leurs conditions de travail et de rémunérations.

... / ...

Avec les personnels, la Fédération CGT des Services publics revendique :

- L'arrêt du projet de réforme territoriale et la consultation démocratique de la population ;
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et des augmentations générales de salaires, contribution indispensable à la relance de l'économie ;
- Le développement des emplois statutaires, la titularisation des contrats précaires, des mesures indispensables au bon fonctionnement des services publics et à leur développement, comme l'arrêt des mises en concessions et sous-traitances ;
- L'amélioration des conditions de travail et de vie, notamment par la reconnaissance de la catégorie active ;
- une véritable complémentarité entre les modes de transports dans un concept de multimodalité, avec un renforcement de la maîtrise publique et du service public ;
- Des moyens de financements publics à la hauteur des enjeux de développement des infrastructures.

La Fédération CGT des Services publics dépose donc un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du mardi 4 novembre 2014, préavis couvrant l'ensemble des personnels de son champ de syndicalisation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général